

# *Le bulletin d'informations Municipales de Bellefonds*

## EDITO DU Maire

Voilà 2018 derrière nous avec ses faits marquants que nous ne pouvons oublier. Au niveau national, la tragédie de Strasbourg est venue endeuiller les fêtes de fin d'année et une pensée va vers les familles.

A Bellefonds, 2018 fut marqué par 3 décès et 3 naissances. Le recensement réalisé en début d'année, fait apparaître une population en légère évolution : 260 habitants.

Le dossier « accessibilité » est clôturé après 3 années de travaux dans nos bâtiments publics. La commune a rempli les obligations imposées par l'Etat.

Un autre dossier important est celui de l'écoulement des eaux pluviales. En effet, les fortes pluies de l'an passé ont mis en évidence des gros problèmes à ce niveau dans différents lieux de la commune. Débutés l'an dernier, ils se poursuivent en 2019.

La réparation des routes communales se poursuit également avec toute satisfaction.

2019 verra aussi une montée en débit du réseau Internet et ceci avant la fin du premier semestre.

Le pont de l'Ecotière sera fermé à la circulation à partir de mai jusqu'au 5 juillet pour des travaux d'étanchéité, de mise aux normes et visibilité. Des déviations seront mises en place pour le département.

2019 commence mal avec malheureusement le décès de Monsieur GUYONNEAU.

Une nouvelle association **EVASION PLUS** vient de naître à Bellefonds, elle proposera des soirées « karaoké » .... À suivre.

Au niveau des associations, si quelques personnes pouvaient donner un peu de leur temps pour aider nos associations communales lors des grandes manifestations, ce serait parfait.

Merci à ces associations qui œuvrent pour dynamiser notre petite commune et la rendre attractive.

Je vous souhaite à toutes, à tous et à votre famille une bonne année et une bonne santé.



Bernard HENEAU

Directeur de publication : HENEAU Bernard  
Mise en page :COLLAS Béatrice  
Photographe : REDON Annie  
Imprimé par nos soins

# SOMMAIRE

page 1	☞ Edito du Maire
page 2	☞ Sommaire
page 3	☞ Bilan des travaux 2018
page 4	☞ Prévisions 2019
page 5	☞ ↘
page 6	☞ Informations budgétaires 2018
page 7	☞ ↘
page 8	☞ Impôts, Course cycliste, Distribution sacs de tri
page 9	☞ Tarifs salle des fêtes, cimetière, élagage, broyage
page 10	☞ Collecte OM, horaires mairie, Nounou
page 11	☞ Recensement militaire
page 12	☞ 11 Novembre, Vœux du maire, Saint Antoine
page 13	☞ Inauguration de l'Eglise d'Oradour-sur-Glane
page 14	☞ Le repas des Aînés
page 15	☞ Comité des Fêtes
page 16	☞ Club de Gym
page 17	☞ ACCA
page 18	☞ Amicale des Donneurs de Sang
page 19	☞ 2 CV du Poitou
page 20	☞ Mission Locale Nord Vienne
page 21	☞ Présence verte
page 22 et	☞ Pass Eco'Logic
page 23	☞
page 24	☞ Tourisme en Grand Châtellerault
page 25	☞ SCOT
page 26	☞ Vigilance Carte Bleue
page 27	☞ Eaux de Vienne
page 28	☞ Histoire
et 29	☞
page 30	☞ Humour
page 31	☞ Votre page
page 32	☞ La page enfant

« **Grand Débat** » Un cahier de doléances est à votre disposition à la mairie aux heures d'ouvertures, et ce jusqu'au 22 février, date à laquelle il devra être transmis à la Mission Grand Débat National.

## Travaux 2018 réalisés en investissement

\* Malgré très peu de fréquentation du public à l'Eglise, il était obligatoire de réaliser l'accessibilité ce qui fut fait au cours du 1er trimestre ainsi que l'aménagement du cimetière.

### - Eglise :

- Création d'un plan horizontal pour une place « Personne à Mobilité Réduite » (soit 3,30m x 6,60m) ce qui a nécessité le montage d'un muret, pour retenir la terre, avec l'installation d'une rambarde sur le dessus.
- Pose de caniveaux pour l'évacuation des eaux pluviales vers l'autre coté de la RD 86 (la traversée de route a été effectuée par l'entreprise MAINTROT Pascal).
- Traçage d'un passage piétons avec la pose de 2 panneaux avertisseurs.
- Recrépiillage des murs aux alentours pour plus d'esthétique.
- Recrépiillage du bas du mur à l'intérieur de l'église (coté sud).
- Construction d'une rampe avec un tapis antidérapant pour l'accès à l'intérieur de l'église.

### - Cimetière :

- Décapage et peinture des portes du cimetière
- Enlèvement de la terre végétale, pose d'un « binim » à la place, garnissage de matériaux recyclés 0/31,5 puis recouvert de gravillons calcaire dans l'allée ouest, sud et devant l'entrée.
- Pose de dalle pour définir les endroits où seront ensevelies les urnes dans l'espace cinéraire.

NOTA: L'échange de terrain en prévision de l agrandissement du cimetière (coté ouest) avec la famille De LAUZON est conclu et signé devant notaire.

Coût total des travaux : 8 885,14 €uros TTC

Subvention du département 70 % du HT : 5 1183,00 €uros

FCTVA reversée en 2020 : 1 214,83 €uros

### \* Voirie

Après une réunion de la commission routes, il a été décidé fin 2017 de réparer l'ensemble des voies communales qui fissuraient aussi bien transversalement que longitudinalement dû aux mouvements de terrain et aux passages de véhicules de plus en plus larges et lourds (En gros, nos routes ne sont plus adaptées aux véhicules d'aujourd'hui).

Des devis ont été effectués par la société ECO PATCHER et par la société REPARROUTE car très peu d'entreprise font ce genre de travail.

Après une seconde réunion, l'entreprise ECO PATCHER a été retenue (le prix à la tonne s'avérait moins cher) et à partir de là, il a été décidé de faire ces travaux sur 3 ans afin de répartir la dépense évaluée à 15 172,00 €uros TTC.

Donc en 2018, ont été réalisé la VC 1 (route dite des Meuniers –route partant de la limite de Bonneuil-Matours, traversant la RD 86, les Mées et jusqu'aux Essarts à la limite de Bonnes) et la VC 2 (route partant de la RD 86 jusqu'au carrefour des Cueilles, puis à droite direction le Haut-Bois jusqu'à la limite de Bonnes).

Coût total des travaux : 6 124,80 €uros TTC

Subvention du département 64 % du HT : 3 287,00 €uros

FCTVA reversée en 2020 : 837,26 €uros

# TRAVAUX

## Achats de matériels

- Changement de la tondeuse automotrice qui avait bien vécue (l'ancienne a été vendue pour 1 000 €)
- Achat d'une petite tondeuse pour particulièrement le cimetière (ramasse l'herbe)
- Achat de matériels répondant aux nouvelles normes de sécurité (escabeau avec garants, échafaudage roulant)

Coût total des achats : 9 994,30 euros TTC

Subvention du département 70 % du HT : 5 830,00 euros

FCTVA reversée en 2020 : 1 366,22 euros

## Travaux réalisés en fonctionnement

\* Nous avons également créé des fossés, recreuser d'autres, afin, d'une part, pour éviter des inondations de riverains lors de fortes pluies et faciliter le flux important d'autre part, aux Sables notamment. Ces travaux se sont déroulés route des Mées, à gauche en montant après le croisement des Cueilles. Nous nous étions au préalable entretenu et entendu avec Madame LEVRAULT (travaux effectués par nos services).

L'entreprise MAINTROT a quant à elle, recreusé le fossé coté droit.

Mais malheureusement les violents orages du 5 juin ont créés des imprévus un peu partout sur la commune, que nous avons réparés à la Maraiche, à la Cure et au Vieux Bellefonds. Des travaux qui ont nécessité la location de mini pelle, de pelle de 8 tonnes et d'employer Jacky HENEAU pour les conduire. Nous en avions la possibilité et nous en avons profité.

L'entreprise MAINTROT a recreusé un fossé collecteur communal aux Sapins Halis situé au sud-est de la commune (fossé qui n'avait pas été recreusé depuis sa création dans les années 70).

Elle a également recreusé des fossés le long d'un chemin communal à cheval sur Bellefonds et Bonneuil-Matours (au nord-est de la commune).

Le coût de ces travaux ont été réparti entre les deux communes et l'Association Foncière de Bellefonds pour environ 1000 € chacun.

## Travaux programmés en investissement en 2019

\* Réparation de la VC 3 (de la D749 direction la Maraiche, traversée de la RD86 au calvaire, puis route des Sables jusqu'au carrefour des Cueilles puis à gauche route des Mées jusqu'à la Maison Rouge après avoir traversé la VC 1. De la VC 4 (route de la Roserie en partant de la RD 86 jusqu'à la Roserie). Travaux qui seront effectués par la société ECO PATCHER.

Coût total des travaux : 4 284,00 euros TTC

Subvention du département : 2 557,33 euros

FCTVA reversée en 2021 : 517,28 euros

▪ Remplacement de deux poteaux incendie : celui de la route de Beauregard qui n'est plus fonctionnel et est très mal placé. Il sera déplacé sur l'accotement de la RD 86 en face de l'abri-bus. Et celui qui se trouve dans le bourg à la Mairie, dont la manœuvre est très difficile. Travaux effectués par Eaux de Vienne-Siveer.

Coût total des travaux : 4 000,00 euros TTC

Subvention du département : 2 734,00 €

FCTVA reversée en 2021 : 546,80 €

# INFORMATION BUDGETAIRE

\* Et enfin des travaux sur la RD 86 à la hauteur du Charrault avec le recreusement du fossé et aux Caborgnes pour éviter aux fortes pluies d'inonder les riverains (Pose de busage, d'avaloirs et de bordures).

Creusement du fossé de la Roserie à la Thibauderie coté gauche.

Doublement du busage sous la route des Sables au carrefour des Cueilles pour évacuer les eaux plus rapidement.

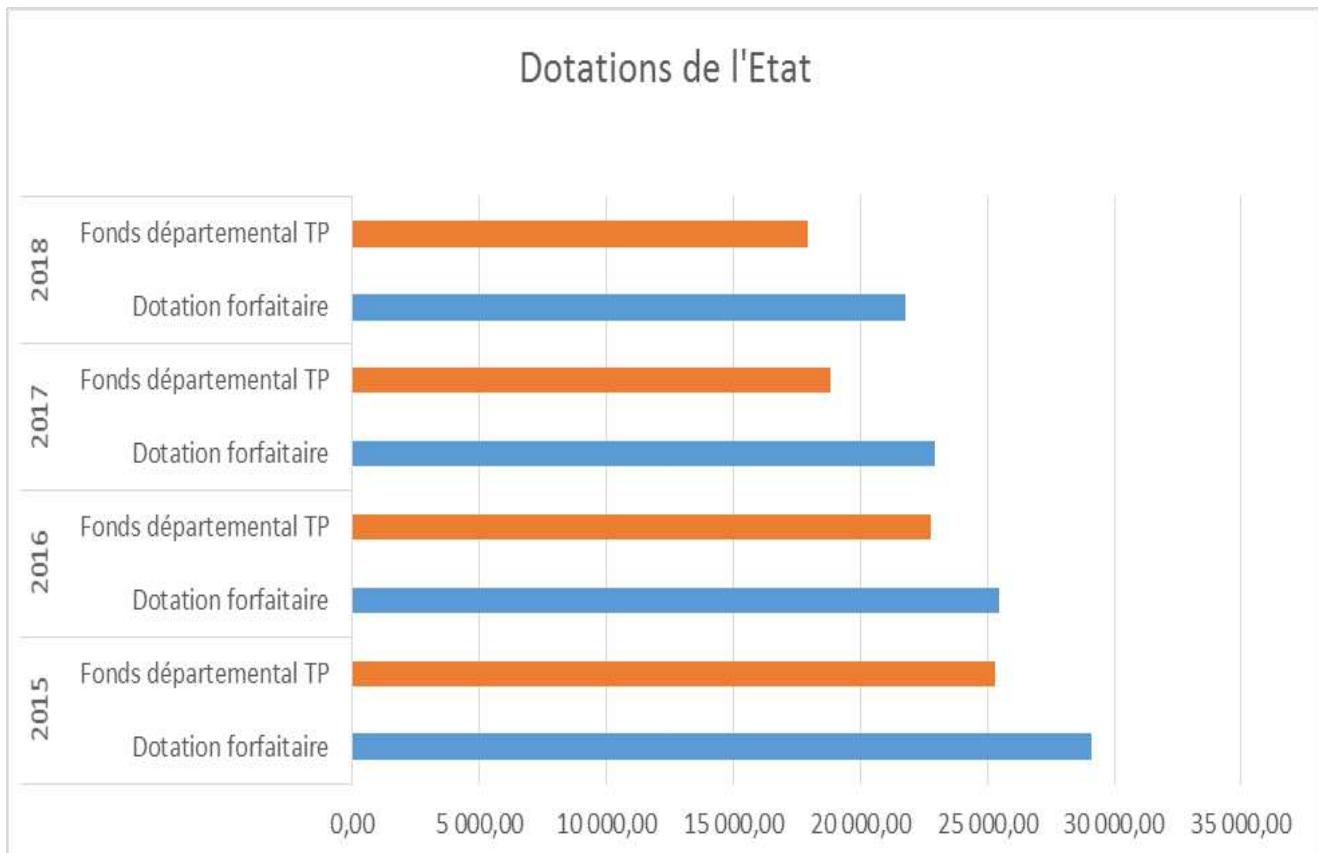
Travaux effectués par l'entreprise MAINTROT que la commission routes a retenu parmi 4 devis.

Coût total des travaux : 16 516,06 euros TTC

Subvention du département : 9 634,38 euros

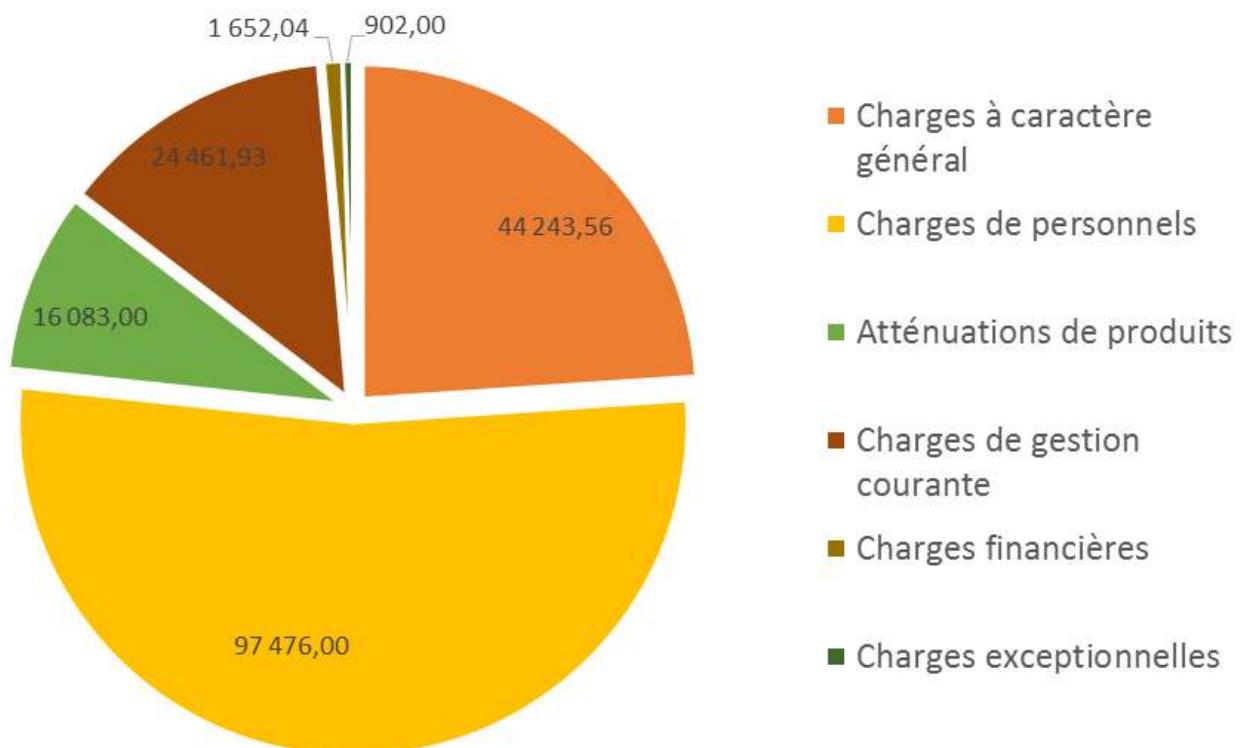
FCTVA reversée en 2021 : 2 257,75 euros

Comme vous pouvez le constater dans le tableau ci-dessous, la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.—dotation principale versée par l'Etat) ainsi que le Fonds Départemental Péréquation de la Taxe Professionnelle sont en baisse chaque année, depuis 2015.

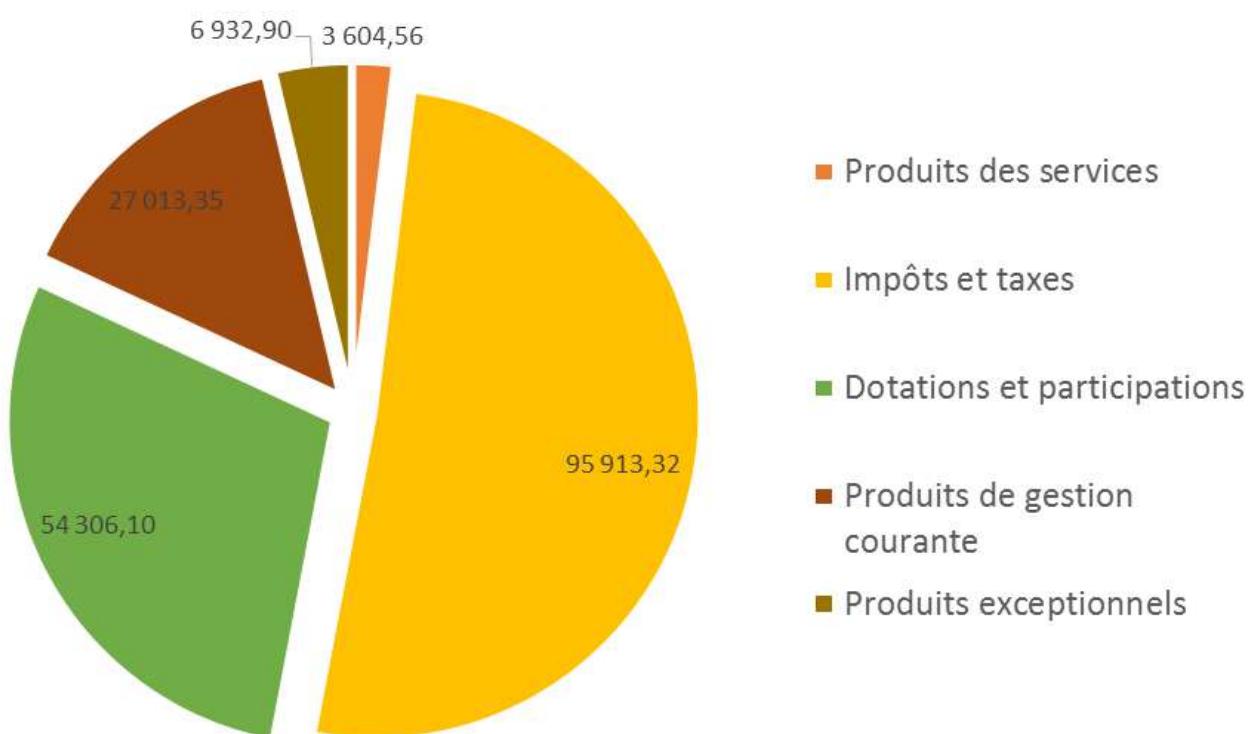


# RESULTATS 2018

## Dépenses de fonctionnement

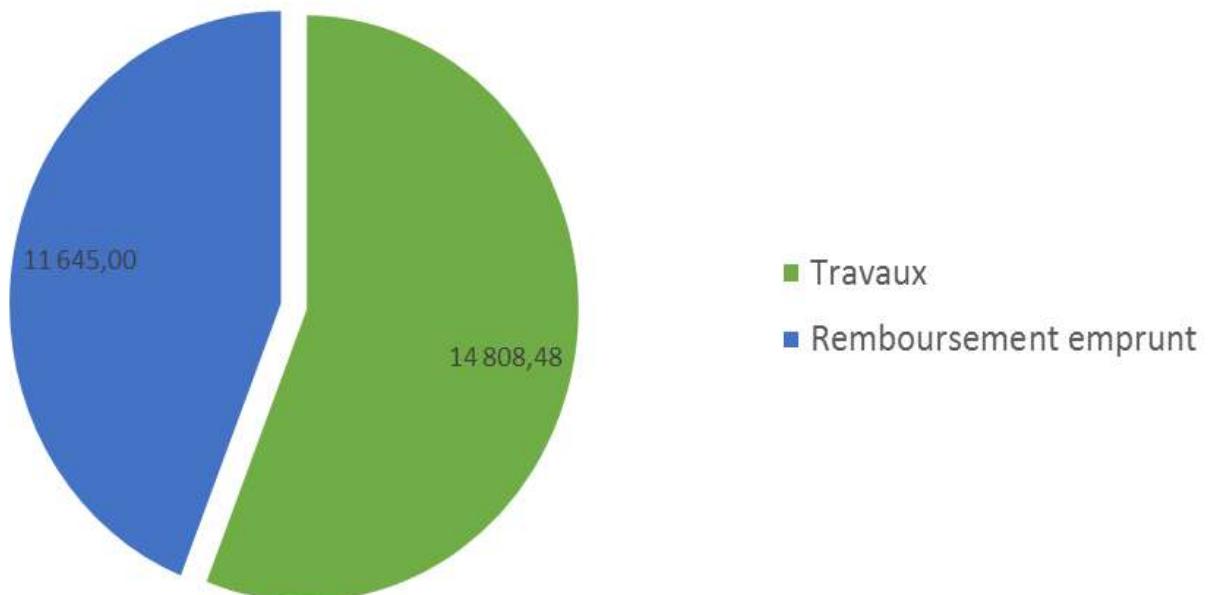


## Recettes de fonctionnement

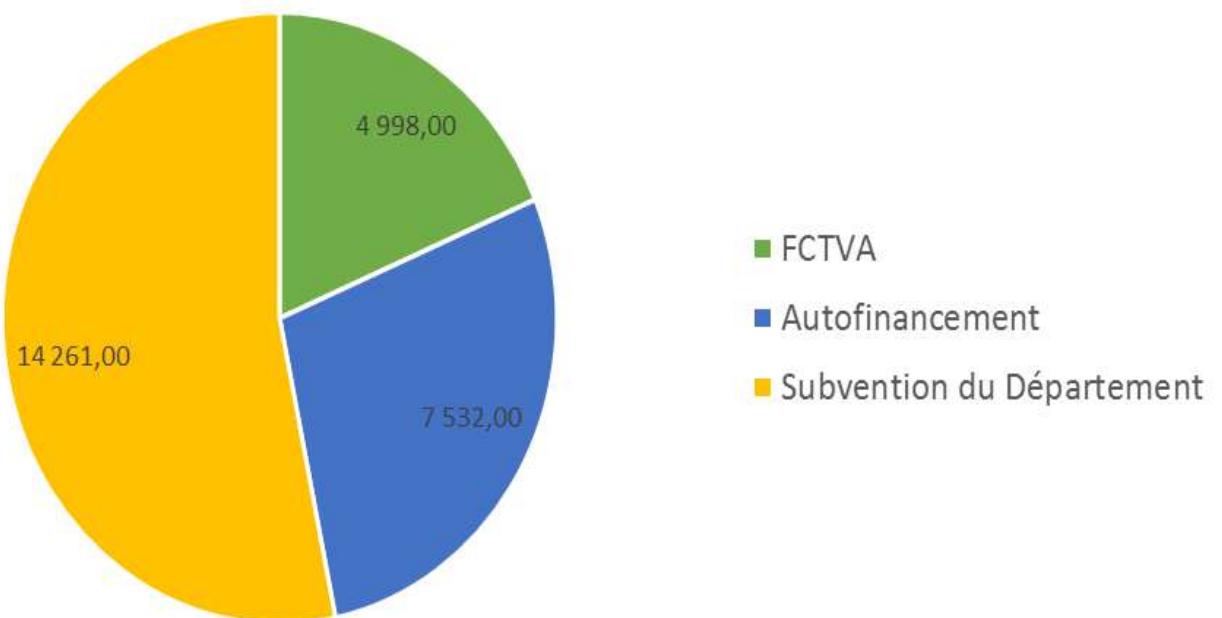


# RESULTAT 2018

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## ATTENTION : IMPOTS

Depuis le 1er janvier 2019, le paiement des différents impôts doit se faire auprès du :

Centre des Finances Publiques  
37 rue de la Brelandière  
86100 CHATELLERAULT  
Tel : 05 49 20 06 00

Eux seuls seront en mesure, également, de vous renseigner pour toute question au sujet de votre imposition.

Autre information importante, dorénavant, pour le paiement de vos impôts, pour toute somme supérieure à 300 €, il ne sera plus possible de payer en espèce ou en chèque, le paiement devra se faire obligatoirement de manière dématérialisée (mensualisation, prélèvement à l'échéance, paiement par internet).

## COURSE CYCLISTE VIENNE CLASSIC ESPOIR

Le dimanche 3 mars 2019, entre 13 heures et 14 heures 30 passera, sur la commune, la course cycliste « Vienne Classic », course comptant pour le championnat de France. Le circuit est identique aux années précédentes.

Il sera interdit aux riverains de l'itinéraire de stationner leur véhicule sur les accotements et trottoirs afin d'éviter tout incident.

Pendant le déroulement de la course, la circulation sera interdite dans le sens contraire de la course.

Environ 180 coureurs vont participer à cette épreuve encadrés par de nombreux véhicules.

Des signaleurs seront postés aux intersections pour veiller à la sécurité de tous.

## MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

## DISTRIBUTION SACS JAUNES

La distribution des sacs jaunes de tri aura lieu les :

Vendredi 8 mars 2019 de 8h à 12 h et de 14h à 18h  
Samedi 9 mars 2019 de 9h à 12h.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## DIFFERENTS TARIFS COMMUNAUX

### SALLE DES FETES

ETE	COMMUNE	HORS COMMUNE
FORFAIT WEEK-END	170 €	275 €
<b>HIVER</b>		
FORFAIT WEEK-END	220 €	315 €

Location percolateur (9 L) avec tasses : 15 €

**Caution pour tout le monde : 600 €**

Salle non restituée en état de propreté : 20 €/heure de nettoyage

Salle rendue avec dégâts matériels : facturation du matériel changé + 20 €/heure pour remise en état.

### CIMETIERE

Concession perpétuelle	50 € le m <sup>2</sup>
Concession 30 ans	20 € le m <sup>2</sup>
Concession 50 ans	30 € le m <sup>2</sup>
Concession perpétuelle columbarium	395 €
Concession 50 ans columbarium	316 €
Concession 30 ans columbarium	253 €
Concession 15 ans columbarium	203 €

### ELAGAGE—BROYAGE

Prix de l'heure : 37 €

DIAGNOSTIC HABITATION



Pascal Barraud du Chéron  
Diagnostiqueur certifié par le CATED

Les coteaux de la roseraie  
86210 BELLEFONDS

Tel/Fax : 05 49 21 79 11  
Port. : 06 59 22 38 79

Email : diagnostic.habitation@gmail.com  
Site : www.diag-habitat.fr

ETS PEROU



- Matériel agricole & T.P.
- Motoculture de plaisance
- Quad

Vente - Neuf et Occasion  
Réparation toutes marques

La Varenne - 86210 BELLEFONDS  
Tél. : 05 49 85 22 61 - Fax : 05 49 85 22 16  
Site : www.ets-perou.com - E-mail : ets-perou@orange.fr

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## COLLECTE ORDURES MENAGERES 2019

En raison des jours fériés 2019 tombant un mercredi, la collecte sera modifiée comme suit sur la commune de Bellefonds

Mercredi 1<sup>er</sup> mai → jeudi 2 mai  
 Mercredi 8 mai → jeudi 9 mai  
 Mercredi 25 décembre → jeudi 26 décembre  
 Mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2020 → jeudi 2 janvier 2020

## GRAND DEBAT NATIONAL

Dans le cadre du Grand Débat National, un cahier de doléance est à la disposition des administrés intéressés, à la mairie, aux heures d'ouverture.

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8H00 - 12H30	14H - 18H
MARDI	8H00 - 12H30	14H - 18H
JEUDI	8H00 - 12H30	14H - 18H
VENDREDI	8H00 - 12H30	14H - 18H
SAMEDI IMPAIR	9H - 12H	

## LES ASSISTANTES MATERNELLES DE BELLEFONDS

✓ Maire-Claire D'HARDIVILLIERS  
1 route de la Roserie  
Tel : 05.49.85.27.10

✓ Anita MICHAUD  
10 route d'Archigny  
Tel : 05.49.85.25.14

✓ Marie-Laure METAIS  
34 route de la Roserie  
Tel : 05.49.21.80.84

# INFORMATIONS GENERALES

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.



## S'est-il fait recenser ?

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant :  
**le recensement est obligatoire.**

## QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

## POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) \*. Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

## COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

### PAR INTERNET

- Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- Suivez les instructions.

### A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

\* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

**APRF**      **MGA PEINTURE**  
MAURICE ENTREPRISE

Le Maupas 86210 Bellefonds   Mail : [aprf@wanadoo.fr](mailto:aprf@wanadoo.fr)

**Peinture intérieurs/Ravalement**  
**Revêtements de sols et Parquet Flottant**  
**Revêtements Muraux**  
**Lasure béton – Traitements hydrofuge**

**Tél 05.49.86.12.06 Port. 06.08.62.25.28**

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Cérémonie du 11 Novembre

A l'occasion du centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre, la Commune de Bellefonds a voulu rendre hommage à ces soldats : à ceux tombés aux combats, à ceux qui sont revenus de cet enfer mais également à ces femmes qui ont continué avec courage le dur labeur des champs de leur mari parti au front.

Un hommage solennel fut d'abord rendu à nos « Morts pour la Patrie ». Un nom inscrit sur une plaque commémorative à l'église fut rajouté sur le Monument aux Morts : GOUPIL Siméon, disparu à Vauquois (Meuse) le 9 décembre 1914.

A l'époque, ses parents étaient domiciliés à La Thibauderie où ils étaient fermiers.

Après le dépôt de gerbe, la minute de silence, et la sonnerie aux Morts, tout le monde s'est retrouvé à la mairie pour le vin d'honneur.

Ensuite, avait été organisé un repas commémoratif à la salle des fêtes qui a réuni une cinquantaine de participants. Ce repas préparé par le restaurant des Lys de Bonneuil-Matours, était proche des repas servis à l'époque de la Grande Guerre.

Une exposition préparée par la mairie était présentée au public. Elle avait pour objectif de faire connaître un peu ses héros bellifontains méconnus qui sont morts loin de leur famille et de leur village. Elle évoquait également la vie de ces femmes qui se sont retrouvées seules et qui ont du lutter pour assurer la continuation des récoltes.



## Vœux du Maire 2019



La cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée le samedi 12 janvier à 15 heures à la salle des fêtes. Cette année encore, le nombre de participants est en baisse. Nous réfléchissons à un autre horaire ou peut être à un autre jour afin de tenter de monopoliser plus d'administrés. **C'est pourtant un rendez-vous important entre le Maire et ses concitoyens.** Où alors, est-il vraiment nécessaire de maintenir cette rencontre ...

## Saint Antoine 2019

La Saint Antoine fut encore réussie. D'année en année, des modifications, des nouveautés sont apportées afin de satisfaire au maximum les convives. Les places ont été réservées très rapidement : 132 places en 3 semaines.

Nous rappelons que cette fête qui se déroulait dans les années 60 et qui rassemblait les gens autour de la cochonnaille, le jour de la Saint Antoine le Grand ,fut reprise en 2016 par le CCAS (Centre Communal d'Action Social) avec le même esprit de convivialité et de rassemblement .

Cette fête permet au CCAS de récolter des fonds pour venir en aide aux administrés sans ponctionner le budget principal de la commune. Cette année, ce n'est pas moins de 80 personnes qui sont restées après le repas pour « taper le carton », jouer à divers jeux, avant de finir les quelques restes du repas de midi pour ceux et celles qui avaient un petit creux.

Merci à toutes les personnes qui ont participées aux différentes actions afin que cette manifestation se déroule au mieux.



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Inauguration de l'Eglise à Oradour-sur-Glane

Le 15 septembre dernier, la commune de Bellefonds représentée par Monsieur GIRARDEAU, conseiller municipal, et son épouse, ainsi que Madame RIVAUT, adjointe, et son époux, ont participé à l'inauguration de l'Eglise d'Oradour-sur-Glane suite à sa restauration.

En effet, en 2014, une souscription nationale et internationale avait été lancée pour la réalisation des travaux. La commune de Bellefonds a participé à cette souscription à hauteur de 200 €. Bon nombre de communes du département et des départements limitrophes se sont joints à cette opération.

Suite au massacre du village d'Oradour-sur-Glane par les nazis le 10 juin 1944, la construction du nouveau bourg débutât le 10 juin 1947.

Cinq ans plus tard, le 10 juin 1952, les travaux de construction de la nouvelle église Saint Martin débutèrent, pour se terminer en 1953. En 2000, des fissures, au niveau du plafond, sont apparues, les fresques extérieures se sont dégradées et les vitraux encrassés avaient perdu de leur éclat.

Lors de la cérémonie, le Maire de la commune Monsieur LACROIX a souligné cet élan de solidarité national et international notamment par la présence de l'ambassadeur d'Allemagne en France et de Monsieur Robert HEBRAS, dernier survivant du village martyr.

### Un financement solidaire symbole d'unité en faveur de la paix

Coût total des travaux de restauration : 1 000 000 €

- Souscription internationale mise en œuvre par la Fondation du patrimoine, organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine .....	550 000 €
- Etat Fédéral allemand .....	390 000 €
- Etat nombreuses régions .....	450 000 €

278 particuliers et 94 communes ont également participés.



**LE REPAS DES AINES**

Le 22 septembre, nos Anciens ont participés avec plaisir au repas annuel offert par le CCAS de la commune.



Monsieur BLANCHARD s'est occupé de l'animation pendant que Monsieur et Madame JUTANT Dominique, restaurateur à Saint-Pierre-de Maillé s'occupaient des estomacs.



Une petite pensée à ceux qui nous ont quitté l'an dernier :

- Monsieur BARRAUD DUCHERON Jean-Marie
- Monsieur GUINEBAUD Henri
- Monsieur JACQUAULT Jean-Claude

**PRODUITS DE LA FERME  
LE VIEUX BELLEVILLE**

Tel : 05.49.85.23.13

Le club de l'amitié se réunit toujours chaque dernier mardi du mois.

Tout le monde se retrouve dans la joie et la bonne humeur autour de jeux de société, de jeux de cartes et d'un goûter fort apprécié.

# COMITE DES FETES

## Rétrospective 2018

L'année festive du Comité des Fêtes a débutée par le traditionnel banquet des laboureurs le 24 mars. Le repas était préparé par Monsieur DOUSET, traiteur à St Gervais les 3 Clochers. Dans l'après midi, le temps s'y prêtant, quelques convives ont pris l'air en jouant aux boules. La journée s'est clôturée par un bal gratuit, où chacun a pu reprendre des forces grâce au buffet campagnard offert par le Comité.



Le 27 mai, c'est déroulée la troisième randonnée des Dinosaures avec 3 parcours « marche » et 3 parcours « VTT » répartis sur 3 communes : Bellefonds, La Chapelle Moulière et Bonnes. Cette troisième édition a attirée beaucoup de monde. De plus, pour ne rien gâter, elle s'est déroulée par une belle journée ensoleillée. Pour remercier tous les participants, après l'effort, le réconfort, un apéro leur a été offert.



Le 23 juin, le feu de Saint Jean et son moules-frites a confirmé son succès, de nombreuses personnes se sont rassemblées pour passer une soirée conviviale. Après la dégustation du moules-frites, vers 23 heures, le feu a embrassé le tas de bambous prévus à cet effet. À la lueur de ces grandes flammes, chacun a pu se réchauffer, avant d'aller profiter du bal populaire qui a suivi.



Le 21 juillet, pour la fête National, avant d'assister au traditionnel feu d'artifice offert par la commune, un stand de tir à la carabine et des jeux pour les enfants ont été organisés. Pour la restauration sur place, des plateaux repas étaient proposés. Mais cette année, le feu d'artifice a du être tiré sur un nouvel emplacement pour des raisons de sécurité. Comme d'habitude, de nombreuses personnes étaient présentes et ont pu admirer le spectacle. Cette soirée s'est poursuivie par notre traditionnel bal populaire.

Le 21 octobre, nous avons clôturé la saison 2018 par une soirée « Paëlla » préparée par le traiteur du restaurant des 3 étangs de Leignes-sur-Fontaine qui s'est terminée par un bal.

**LE COMITE DES FETES DE BELLEFONDS  
VOUS SOUHAITE UNE ANNEE PLEINE DE JOIE**

### DATES DES MANIFESTATIONS 2019

Banquet des laboureurs	30 mars
Randonnée des Dinosaures	26 mai
Feu de Saint-Jean et moules-frites	22 juin
Feu d'artifice	20 juillet
Soirée dansante	26 octobre

# CLUB DE GYM



## Association club gym de BELLEFONDS

Créé en Septembre 2007, le club de gymnastique regroupe une vingtaine d'adhérentes qui se retrouvent chaque jeudi.

**Le cours de gymnastique dispensé par un professeur diplômé est accessible à tous !**

Un tapis de sol, l'envie de bouger à son rythme sur des musiques dynamiques, le besoin de se dépenser dans la bonne humeur : tels sont les éléments nécessaires à cette heure et demie hebdomadaire de détente !

- ⇒ La première partie du cours de 19H00 à 19h30 est axée sur la pratique du Step et le renforcement musculaire.
- ⇒ Le deuxième partie du cours de 19H30 à 20H30 est axée sur le renforcement musculaire, la mémoire, l'équilibre et la coordination.

Les cours de gymnastique s'appuient sur différentes techniques telles que les **Abdos fessiers minceur, Step, Stretching** afin de travailler les articulations, le rythme cardio-vasculaire, l'équilibre, le renforcement des abdominaux et d'améliorer la tonicité et la souplesse du corps...le tout dans une ambiance décontractée.

**N'hésitez pas à nous rejoindre ! Il est possible de rejoindre l'association en cours d'année.**

**Le Club de gymnastique organisera une randonnée pédestre début AVRIL 2019**

⇒ Le dernier cours de Gymnastique aura lieu le **27 Juin 2019** et sera ouvert à tout le monde. Une démonstration de Gym vous sera proposée et un apéritif dinatoire clôturera cette soirée.

⇒ Courant Juillet 2019, les membres de l'association marchent tous les jeudis soirs. D'une durée d'une heure, ils partent du parking de la salle des fêtes à 19 heures. Ce rassemblement convivial est ouvert à tous.

La saison de Gymnastique recommencera le deuxième jeudi de Septembre.

A savoir, pour les plus dubitatives, que deux séances d'essai sont possibles avant l'inscription.



Madame Marie-France **GIRARDEAU** – Présidente : 05.49.85.21.33  
 Madame Karine **PETIT** – Trésorière : 05.49.02.82.59  
 Madame Geneviève **HARTÉ** – Trésorière adjointe : 06.52.51.79.65  
 Madame Nadine **HEBRAS** – Secrétaire : 06.71.99.64.97



## L'HISTOIRE DE LA CHASSE EN QUELQUES MOTS

Les premiers êtres humains, au mode de vie nomade, introduisent la viande dans leur alimentation il y a 3 millions d'années. Ils se nourrissent d'abord de corps d'animaux fraîchement morts, de larves trouvées sur les charognes, et d'autres insectes. Puis ils commencent à chercher des proies et à mettre en place des techniques de chasse au moyen d'armes et de stratagèmes rudimentaires.

L'agriculture émerge au Néolithique et l'élevage relègue la chasse au second plan. Elle devient d'une part une pratique défensive ayant pour but de protéger des animaux dévastateurs les cultures des populations d'agriculteurs. D'autre part, la chasse de nécessité subsiste, et cela jusqu'à nos jours chez certaines ethnies en Afrique australe, en Thaïlande ou encore en Indonésie, par exemple où elle vient combler le manque de nourriture lorsque les conditions d'élevage sont difficiles.

La chasse comme privilège apparaît durant l'Antiquité. Les cultures et l'élevage couvrant les besoins alimentaires de base, la chasse offre un choix plus large de viandes aux classes privilégiées. Aussi, elle se double d'une signification symbolique et sociale : les élites chargées des armées peuvent montrer et prouver par la chasse leurs aptitudes de guerrier.

Durant le Moyen Age, la pratique de la chasse se codifie. Etre invité à chasser avec le Roi est l'un des grands honneurs de la cour. En Europe, des lois se mettent en place pour régulariser la chasse sur les territoires royaux. A cette même période, les aménagements des forêts et les privilégiés accordés pour leur usage causent une prolifération d'animaux qui nuit aux cultures paysannes. La chasse vise alors à les éliminer afin de protéger les plantations. Dès le 13 siècle, des ouvrages théoriques sur l'animal sauvage, la typologie des proies et les techniques de chasse abondent, tout comme les recettes pour les banquets royaux.

En France, à la Renaissance, la chasse à courre, ou vénerie, devient un art de vivre sous le règne de François 1er. Les banquets après-chasse sont l'occasion de montrer les rapports sociaux de la cour, en réservant par exemple les pièces de choix aux personnes à honorer, et mettent en scène tant la prouesse du chasseur que celle du cuisinier. Durant cette période, la chasse devient un privilège de la noblesse, et le droit de la pratiquer est directement lié au droit de propriété de terres. Le braconnage, jusque-là relativement toléré, est sévèrement puni et les non-nobles ont la formelle interdiction de chasser. En effet, chasser reviendrait à perdre le temps qu'ils devraient consacrer au travail des terres, selon l'ordonnance royale qui entre en vigueur en mars 1515.

La Révolution abolit le privilège aristocratique et la démocratisation de la pratique entraîne une vague de chasse généralisée qui met à mal l'écosystème forestier en causant en certains endroits la disparition de certaines espèces. Pour préserver la faune, des permis sont introduits sous Napoléon 1er et circonscrivent tant la période que les lieux de chasse. Cependant, au 19<sup>e</sup> siècle, ce permis coûtant l'équivalent d'un mois de salaire d'un ouvrier agricole, la chasse redevient un privilège des classes aisées. Cette situation a alimenté le braconnage qu'il soit destiné à se nourrir ou à revendre des matières premières issues de l'animal, comme la fourrure.

De nos jours, la chasse est principalement devenue une pratique de loisir visant à réguler les populations de gibier.

# DONNEURS DE SANG

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE  
BONNEUIL-MATOURS / BELLEFONDS / LA CHAPELLE MOULIERE / ARCHIGNY



L'amicale des donneurs de sang voudrait attirer votre attention sur la nécessité des dons du sang. .

Nous sommes déjà très heureux d'accueillir un certain nombre de donneurs de notre commune, mais aux vues d'une partie de la population assez jeune nous pourrions être encore plus nombreux .

## **MEMBRES DU BUREAU**

Président : RAT Alain, Augeron 86210 BONNEUIL MATOURS tél:05,49,85,15,52

Secrétaire : BLAINEAU Jean-Marie, Boutigny 86210 ARCHIGNY tél : 05 49 85 08 73

Trésorière : BERTAUD Patrice, 86100 CHATELLERAULT tél : 05 49 21 86 34

Toutes personnes en bonne santé, femmes et hommes de 18 à 70 ans seront les bien venus, Merci. Notre amicale compte environ 145 donneurs répartis sur une dizaine de communes autour de BONNEUIL MATOURS. Dans notre région, nous devons prélever chaque jour 700 poches de sang. Ainsi chaque nouveau don est précieux, témoigne de votre générosité et aide à sauver des vies. Merci de nous rejoindre.

Afin de resserrer les liens entre les anciens donneurs et les actifs, l'amicale organise chaque année : Des manifestations :

- Un dîner dansant le 1<sup>er</sup> samedi de décembre
- Une sortie d'une journée où un repas champêtre, le 3 ème samedi de juin.
- Une marche le premier dimanche d'avril sur l'une des quatre communes de l'amicale. A l'arrivée un pot de l'amitié offert par l'amicale attend les courageux. A l'issue pour ceux qui le désirent et qui se font inscrire, un repas est organisé pour se retrouver après l'effort.

Notre assemblée générale sera le 15 Février 2019 salle des fêtes de BELLEFONDS à 20H00

Les dates de nos collectes pour 2019 salle des activités derrière la mairie de BONNEUIL MATOURS

- \* Mardi 09 Avril de 15H00 à 19H00
- \* Samedi 27 Juillet de 08H30 à 12H00
- \* Vendredi 08 Novembre de 15H00 à 19H00

A l'issue de chaque don, une collation vous sera servie par l'équipe des membres du bureau.

## 2 CV DU POITOU



Le club des '2CV du POITOU', basé sur Saint Benoit, a choisi notre commune pour sa 21ème rencontre le week-end du 5 au 6 mai 2018.

Nombreux Bellefontais ont pu apercevoir le campement installé dans le champ attenant à la salle des fêtes. Des équipages de 2CV venant de la Touraine, la Gironde, la Dordogne, ou encore de la Rochelle ont rejoint les poitevins nouveaux ou habitués. Bellefonds était ce week-end-là, Le Lieu de rassemblement à ne pas manquer pour un amoureux de la deudeuche.

Les membres du club ont proposé une balade touristique sur la journée du samedi. Par routes et chemins, 55 équipages dans des vieilles deux pattes, mais également quelques méharis, Dynes, Aca-dianes, ami 6 et ami 8, ont pu découvrir notre belle commune. Ils suivaient un 'road bouc' et devaient renseigner des questions tout au long du parcours.

Les bruits de moteur bicylindre ont ronronné dans le Vieux Bellefonds, la Roche, la Baleinerie, la Rose-rie, les Cueilles puis les Essarts, enfin sur la petite route de la Maison Rouge avant de partir sur les communes voisines.

Les deuchistes ont découvert nos magnifiques paysages, points de vue et nos jolies fermes ... puis la joyeuse troupe colorée s'est retrouvée au plan d'eau d'Archigny sous un soleil radieux afin de pique-niquer et participer aux jeux inventés pour l'occasion. L'après-midi s'est tranquillement poursuivi jusqu'à la tour forteresse de Monthoiron ... puis après une halte devant le château du Souci, à Chenevelles, où coulent des sources de l'Ozon, tout le monde est rentré à Bellefonds en passant par la rive gauche de la Vienne, de Bonneuil-Matours à l'Ecotière. Les équipages ont pu échanger sur leur belle journée autour d'une mousse bien méritée. Bien sûr il y a eu des petites pannes, des 2CV égarées mais cela n'a pas entamé la bonne ambiance générale. La soirée s'est poursuivie par un repas préparé sur place et une remise de prix. Cela a permis aux participants d'échanger de manière conviviale sur cette mythique petite voiture que beaucoup d'entre nous ont utilisé en toutes circonstances.

Le club à trouver le site et la salle des fêtes très agréable et revient pour la 22ème rencontre le week-end du 18 et 19 mai 2019.

Pour tout contact: Mme Petit Karine, secrétaire du club 2CV du Poitou et M. Leclercq Laurent

**VINS ET SAVEURS CATALANES**

Vins et Vins Doux Naturels du Roussillon  
Pour les professionnels et les particuliers

Alexandre Marleix  
Ambassadeur des Vins du Roussillon  
dans la Vienne (86)

[www.vinsetsaveurscatalanes.fr](http://www.vinsetsaveurscatalanes.fr)  
06 23 31 21 52

**VINS ET SAVEURS CATALANES**

N'hésitez pas à prendre rendez vous  
pour découvrir ma sélection  
des meilleurs vins et apéritifs du Roussillon

Coffret Cadeaux, Vins et Apéritifs  
Livraison offerte à partir de 12 bouteilles

EIRL Marleix Alexandre, N° siren : 530 404 888

# INFORMATIONS GENERALES



## CHÂTELLERAULT

Bât.l'Atelier  
209 Grand' Rue de Châteauneuf  
86100 CHÂTELLERAULT  
Tel. : 05 49 20 04 20  
Fax : 05 49 20 04 29

Mail : [contact@mlnv.fr](mailto:contact@mlnv.fr)

## LOUDUN

Téléport 6  
2 rue Fontaine d'Adam  
86200 LOUDUN  
Tel. : 05 49 22 40 89  
Fax : 05 49 22 58 80



**Depuis plus de 30 ans, la Mission Locale Nord Vienne est engagée dans l'accueil, l'accompagnement et le conseil auprès des jeunes entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire et ayant besoin de conseils et d'informations pour s'insérer professionnellement et socialement.**

Service public de proximité, nous aidons ces jeunes à trouver des solutions pour avancer dans leur vie professionnelle (emploi, formation) et quotidienne (budget, accès aux droits, logement, santé, mobilité, etc.). Un accompagnement individuel et personnalisé est assuré par des conseillers en insertion professionnelle, avec une prise en compte globale des besoins et attentes de chacun.

La Mission Locale Nord Vienne propose également une offre de services à destination des entreprises. Ce service passe par une orientation vers les dispositifs RH adaptés pour des projets de recrutement, une mise en avant des métiers auprès du public et une favorisation des rencontres avec les jeunes au travers de visites d'entreprises ou de relations de parrainage.

L'atout de la Mission Locale est son ancrage sur le territoire du Nord Vienne. En effet, son siège est à Châtellerault, mais elle intervient aussi en proximité dans le cadre de permanences sur plusieurs communes environnantes dont Vouneuil-sur-Vienne.

Mathilde SOUVIGNON, Conseillère en Insertion Professionnelle, assure une permanence sur rendez-vous, à l'Espace Couleurs de Vouneuil-sur-Vienne, tous les jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Pour toutes informations et pour prendre rendez-vous, merci de contacter la Mission Locale :

Permanence de Vouneuil-sur-Vienne : 05 49 02 17 96

Siège de Châtellerault : 05 49 20 04 20

Bâtiment L'Atelier – 209 Grand'Rue de Châteauneuf

86100 CHÂTELLERAULT

05 49 20 04 20

Email : [contact@mlnv.fr](mailto:contact@mlnv.fr)

Site web : [www.missionlocalenordvienne.fr](http://www.missionlocalenordvienne.fr)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/missionlocale.nordvienne/>

## BATELEC 86

*Electricité  
Chauffage  
Ventilation  
Climatisation*

**Pascal HÉBRAS**  
Gérant  
06 68 37 66 66

La Roche - 86210 Bellefonds - Fax : 05 49 85 64 52  
E-mail : [batelec86@voila.fr](mailto:batelec86@voila.fr)

# INFORMATIONS GENERALES



## [ VOTRE TÉLÉASSISTANCE ]

**N° 1 de la téléassistance** en France, Présence Verte est depuis 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes grâce à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins et modes de vie.

Aujourd'hui, Présence Verte propose deux offres :

- **Activ'Zen**, la téléassistance classique pour être en sécurité chez soi

- **Activ'Mobil**, la téléassistance pour être en sécurité dans tous vos déplacements

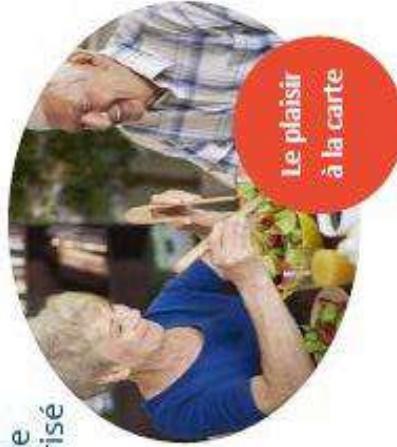
- **Activ'Dialog**, qui propose d'allier sécurité, lien social et convivialité avec une téléassistance connectée.

## [ VOS REPAS À LA CARTE À DOMICILE ]

- Des repas au gré de vos envies, à la carte ou respectant votre régime,
- Des textures adaptées à vos besoins (haché, coupe fin, mouliné)

- Variés, de qualité et avec du goût !
- Un service flexible et sans engagement

- Une tarification simple pour un budget maîtrisé (crédit d'impôt)
- La possibilité de commander les menus en ligne



**PROXIMITÉ**

**SOLIDARITÉ**

**INNOVATION**



Plus d'infos sur [presenceverteservices.com](http://presenceverteservices.com)  
Par téléphone : **05 49 44 59 99**



37 rue du Touffenet 86000 Poitiers  
8h30-12h / 13h30-16h30



## Le Pass Eco'Logic : le coup de pouce supplémentaire de Grand Châtellerault pour vos travaux d'économies d'énergie

### Le Pass Eco'Logic, qu'est ce que c'est ?

Le Pass Eco'Logic est un dispositif d'incitation financière proposé par Grand Châtellerault pour vous accompagner dans votre démarche de rénovation énergétique. Il concerne les propriétaires occupants (résidence principale) ou bailleurs, non éligible aux aides de l'ANAH et dont le logement, hors copropriétés, se trouve sur le territoire de la communauté d'agglomération.

### Le Pass Eco'Logic, quels travaux éligibles ?

Les travaux éligibles au dispositif portent sur deux éléments caractéristiques majeurs d'une habitation : son enveloppe thermique et ses installations techniques.

Pour pouvoir prétendre au dispositif, **au moins 2 travaux issus de la liste ci-dessous sont nécessaires.**

#### Enveloppe thermique

- Isolation de combles ou de toitures
- Isolation des murs
- Isolation d'un plancher bas
- Changement d'une fenêtre ou porte-fenêtre avec vitrage isolante

#### Installations techniques :

- Chaudière à haute performance énergétique
- Régulation par sonde de température extérieure
- Système de régulation par programme d'intermittence
- Ventilation mécanique simple-flux hygroréglable ou autoréglable
- Ventilation double-flux
- Emetteurs électriques avec régulation à fonctions avancées
- Pompe à chaleur type air/eau ou eau/eau
- Pompe à chaleur hybride individuelle
- Appareil indépendant de chauffage au bois (énergie renouvelable)
- Chaudière bois individuelle (énergie renouvelable)

#### Les travaux suivants sont exclus du dispositif :

- Installations photovoltaïques, y compris l'aérovoltaique,
- Les chauffe-eaux solaires individuels ou collectifs

## Quelle peut être le montant de l'aide financière attendue ?

Le montant de l'aide financière attendue dépend de trois facteurs :

- Le revenu fiscal de référence du foyer (pour un couple non marié, il faut additionner les 2 revenus fiscaux de référence),
- Le nombre de travaux réalisé,
- L'utilisation d'une énergie renouvelable et/ou de matériaux biosourcés

Le montant de l'aide est égale à 20 % du montant des travaux éligibles hors taxe, dans la limite **d'un plafond maximal** allant jusqu'à 2 000€ par projet. Le plafond maximal atteignable est augmenté en cas d'utilisation des énergies renouvelables éligibles et/ou de matériaux biosourcés, et peut alors atteindre au maximum 2 500€.

## Le Pass Eco'Logic est-il cumulable avec d'autres dispositifs d'aides financières ?

Le Pass Eco'Logic est un coup de pouce supplémentaire, cela signifie qu'il vient s'ajouter aux autres dispositifs d'aides existants (Crédit d'Impôt Transition Énergétique, Certificat d'Economie d'Energie, etc.). La volonté de la collectivité est d'inciter au passage à l'acte par l'intermédiaire d'un soutien financier significatif.

## Comment déposer mon dossier et où me renseigner ?

Le dossier du Pass Eco'Logic est disponible de différentes façons :

- En téléchargeant directement sur le site internet de Grand Châtellerault dans l'onglet **Habitat – Pass Eco'Logic**
- En prenant rendez-vous avec le conseiller de la plateforme de rénovation énergétique Act'e qui pourra vous accompagner dans votre projet.

Pour déposer votre dossier ou pour tout renseignement et accompagnement gratuit dans votre projet de rénovation énergétique, ayez le réflexe de contacter :

L'Accueil unique de la Maison de l'Habitat/Plateforme Act'e

Conseiller Act'e : Benjamin Meykerque

30 rue Saint-Jacques

86100 Châtellerault

Tel : 05 49 93 00 05

[renovonsvotrehabitat@grand-chatellerault.fr](mailto:renovonsvotrehabitat@grand-chatellerault.fr)

DU LUNDI AU VENDREDI DE 13H30 A 17H30 OU SUR RENDEZ-VOUS





L'Office de tourisme de Grand Châtellerault • une équipe à votre écoute



### Les Offices de Tourisme de Grand Châtellerault

Châtellerault - Angles-sur-l'Anglin - Bonneuil-Matours - Dangé-Saint-Romain  
Lencloître - Scorbé-Clairvaux - Vouneuil-sur-Vienne

**Châtellerault**, ouvert toute l'année du lundi au samedi,  
et le dimanche de juin à septembre

**Angles-sur-l'Anglin**, ouvert d'avril à novembre,  
du mercredi au lundi, 7j/7 en juillet et août, et du mardi au samedi  
en février et durant les vacances de Noël

Tous les horaires d'ouverture sur [www.tourisme-chatellerault.fr](http://www.tourisme-chatellerault.fr)

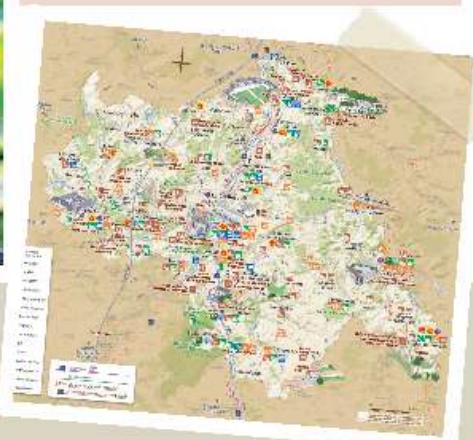


**Demandez le programme  
et les réductions de l'année !**

en Offices de Tourisme ou sur [www.tourisme-chatellerault.fr](http://www.tourisme-chatellerault.fr)



Bons plans  
Animations  
Produits locaux  
Nature et randonnées  
Billets de spectacle  
Réductions sur les sites



Office de Tourisme  
de Grand Châtellerault  
1 place Sainte Catherine (Hôtel Alaman)  
86100 Châtellerault

[www.tourisme-chatellerault.fr](http://www.tourisme-chatellerault.fr)



05 49 21 05 47  
[accueil@ot-chatellerault.fr](mailto:accueil@ot-chatellerault.fr)  
Egalement aux antennes d'Angles-sur-l'Anglin - Bonneuil-Matours - Dangé-Saint-Romain - Lencloître - Scorbé-Clairvaux - Vouneuil-sur-Vienne



## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) QUEL PROJET DE TERRITOIRE À L'HORIZON 2035 ?

Les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), deuxième grande étape du SCOT après le diagnostic, ont été débattues en Conseil Syndical du SMASP\* le 20 Juin dernier. Jusqu'à l'arrêt de projet prévu en février 2019, vous pouvez, à tout moment, vous exprimer sur le projet des élus. Voici quelques éléments clés pour bien comprendre de quoi il s'agit.

### > Qu'est-ce que le PADD ?

Le PADD est élaboré en fonction des enjeux déduits du diagnostic présenté en réunions publiques dans chaque intercommunalité en fin d'année 2017. Le PADD est le projet politique partagé par les élus du territoire du SCOT à l'horizon 2035. Il affirme des valeurs et des objectifs pour le développement et l'aménagement du territoire dans les 15 prochaines années, dans les domaines suivants : urbanisme, économie, commerce, habitat, mobilité, environnement, numérique, énergie et climat, paysages, ressources naturelles et biodiversité.



### > À quelles questions le PADD répond-il ?

Comment rendre le territoire plus attractif ? L'attractivité du Seul du Poitou dépend de sa capacité à préserver et à renforcer son dynamisme économique. Un enjeu qui passe notamment par la valorisation de sa situation géographique stratégique, le développement des pôles économiques, d'équipements et de services, la promotion du tourisme et le développement de l'activité agricole et agroalimentaire.

### Comment réduire les déséquilibres territoriaux ?

La richesse du territoire réside dans la complémentarité entre les espaces urbains, périurbains et ruraux. Pour la préserver, le PADD doit adopter une stratégie non concurrentielle entre ces territoires et trouver un équilibre entre les grands secteurs géographiques qui ont des dynamiques socio-économiques différentes, de façon à réduire les écarts.

Dans ce cadre, l'habitat, les équipements, l'offre commerciale, mais aussi l'accessibilité multimodale (vélo-train-bus-covoiturage, transport à la demande) et numérique (haut et très haut débit) sont des outils au service du développement du territoire et de la réduction des déséquilibres.

### Comment créer des villes et des bourgs de qualité ?

Face à l'urbanisation périphérique des villes et des bourgs, les centralités historiques ont vieilli et se sont dégradées. Pour leur redonner une véritable qualité d'usage, le PADD construit une stratégie globale visant à les revitaliser.

Le principal levier est celui de l'intensité urbaine (densité, mixité, multifonctionnalité et interactions) qui va de pair avec la limitation de la consommation foncière encourageant le renouvellement urbain et la reconquête des friches.

Enfin, les orientations du PADD contribueront à regualifier les entrées de villes dégradées, à valoriser la diversité paysagère et à qualifier les limites entre la ville et la campagne, notamment.

Comment valoriser les ressources naturelles ? Les ressources naturelles jouent un rôle essentiel pour l'attractivité du cadre de vie. Les enjeux de la transition énergétique et écologique ont souligné des besoins de préservation, de valorisation et d'aménagement. Notre dépendance vis-à-vis des énergies carbonées (carburant et gaz), générant une forte émission de gaz à effet de serre, implique de :

- mieux maîtriser les consommations d'énergie,
- développer les énergies renouvelables (notamment l'éolien et le photovoltaïque sur toiture),
- préserver et renforcer la trame verte et bleue,
- réduire les risques naturels (inondations) et technologiques,
- protéger la ressource en eau.

Retrouvez le projet de PADD sur le site [www.scot-seuil-du-poitou.fr](http://www.scot-seuil-du-poitou.fr)

### Comment vous exprimer ?

- Par mail : [monavis@scotsp.fr](mailto:monavis@scotsp.fr).
- Sur Facebook : SCOT du Seul du Poitou.
- Lors des réunions publiques (les dates et les lieux sont sur Internet).
- Sur Internet : [WWW.scot-seuil-du-poitou.fr](http://WWW.scot-seuil-du-poitou.fr) rubrique "La SCOT et vous/votre avis nous intéresse"
- Sur les registres d'expression (la liste des lieux de mise à disposition est sur Internet).

### NOUVEAU : LA VIDÉO DU SCOT EN LIGNE !

Un nouvel outil pour exposer simplement les fondamentaux du SCOT sur : [www.scot-seuil-du-poitou.fr](http://www.scot-seuil-du-poitou.fr)



# INFORMATIONS GENERALES

## GENDARMERIE NATIONALE

### VIGILANCE CARTE BLEUE

Le paiement par carte bancaire souvent appelée carte bleue (CB) est devenu « monnaie courante » dans notre monde actuel.

Le volume de transactions effectuées quotidiennement est gigantesque.

La tentation est donc grande pour bon nombre d'escrocs de voler la carte bleue ou les données qu'elle contient, par tous les moyens « physiques ou numériques ».

Une meilleure connaissance des risques liés aux facilités de vol des informations contenues dans une carte bancaire doit permettre à son détenteur de mieux se prémunir.

#### EXPLICATIONS

Si le vol physique de ces cartes représentait encore il y a peu le plus grand risque, désormais les nouvelles technologies rendent possible d'autres types d'exactions notamment le piratage numérique.

\* Le vol des informations et du code de la carte réalisé par des escrocs peut se faire sur un Distributeur Automatique de Billets (DAB) en insérant un dispositif électronique permettant, dans un premier temps, de visualiser le code de sécurité de la carte saisi par son propriétaire et, dans un second temps, de récupérer la CB provisoirement bloquée dans le distributeur.

\* Le paiement sans contact se démocratisant ces dernières années rend les paiements encore plus rapides mais aussi plus vulnérables : depuis quelques mois, un moyen simple d'utilisation permet de pirater les CB. L'escroc se dote d'une application qui scanne à courte distance (50 cm à 1m) tous les appareils équipés de la technologie NFC (utilisée lors des paiements sans contact) pour subtiliser les informations bancaires.

\* Paiement sur internet. Une fois les données validées, elles sont transmises sans retour possible.

\* Phishing message contenant un programme malveillant qui s'installe sur votre ordinateur et récupère vos données et informations bancaires. Message intrusif réclamant vos identifiants (login—mot de passe) et vous dirige vers un faux site bancaire.

#### PRECAUTIONS

- Sur votre ordinateur, ne pas cliquer sur des pièces jointes dont vous ne connaissez pas la provenance.
- Dotez-vous d'un antivirus incluant une protection bancaire.
- Ne donnez jamais vos identifiants bancaires. Aucune banque ne réclame ces informations par courriel !
- Effectuez vos achats sur Internet à l'aide d'une @carte (carte virtuelle éphémère attribuée par votre banque valable pour un seul type d'achat, pour un seul montant et pour un jour précis).
- Ne payez que sur des sites sécurisés dont l'adresse commence par https.
- Protégez-vous des regards indiscrets lorsque vous payez à un guichet, à une caisse ou si vous retirez de l'argent à un distributeur automatique.
- Sachez qu'un commerçant doit obtenir votre approbation pour utiliser le paiement sans contact de votre CB.
- Protégez votre CB équipée du paiement sans contact au moyen d'étuis empêchant l'interception frauduleuse des signaux émis de votre CB ou, si vous le souhaitez, demandez à la banque de désactiver la technologie NFC.
- Consultez régulièrement les relevés de votre compte bancaire pour signaler toute anomalie à votre banque.

#### REACTIONS

Dès que vous êtes victime ou que vous pensez l'être, réagissez de la façon suivante :

- 1) Vérifiez auprès de votre banque si des transactions illicites ont été passées sans votre accord.
- 2) Une plainte doit être déposée auprès des forces de l'ordre (Police/Gendarmerie) en cas de vol de carte bleue , de vol d'informations ou de données.

**AU MOINDRE DOUTE, ALERTEZ IMMEDIATEMENT LES FORCES DE L'ORDRE**

# INFORMATION GENERALE



## Une gestion publique à votre service

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Un prix unique et maîtrisé : depuis 2018, quelle que soit leur commune de résidence, l'ensemble des abonnés Eaux de Vienne paient, au même prix, leur eau potable à des fins domestiques. Vous êtes agriculteur ou industriel ? Des tarifs spécifiques ont été mis en place pour vous, à retrouver sur [eauxdevienne.fr](http://eauxdevienne.fr) / Accès Usagers / Je suis un professionnel / Vente d'eau potable.

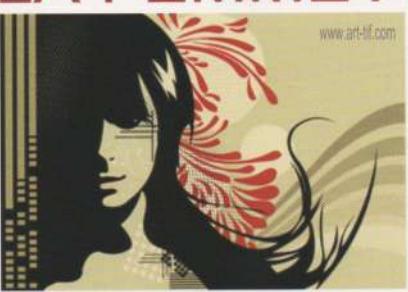
Un soutien aux plus démunis : Eaux de Vienne-Siveer est sensible aux difficultés que peuvent rencontrer les ménages pour régler leur facture d'eau. C'est pourquoi votre structure publique a choisi d'adhérer au Fonds Solidarité Logement (FSL) qui accorde des aides financières aux personnes en situation de précarité pour assurer les dépenses relatives au logement. Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez vous rapprocher des services sociaux de votre commune ou du conseil départemental. En savoir plus sur [fsl86.fr](http://fsl86.fr)

Le prélèvement mensuel, un atout pour votre budget :

La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli ! En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à [moyensde-paiement@eauxdevienne.fr](mailto:moyensde-paiement@eauxdevienne.fr)

Un service gratuit aux abonnés : Depuis [eauxdevienne.fr](http://eauxdevienne.fr), vous pouvez vous créer un espace personnel sécurisé pour visualiser vos factures, payer en ligne ou mettre à jour vos coordonnées postales. Rendez-vous sur [eauxdevienne.fr](http://eauxdevienne.fr) et cliquer sur « Je me connecte à mon espace abonné ».

**LA FEMME A BARBE**



**Barbier Itinérant**

**Visagiste Féminin Masculin Junior**

Pour prendre rendez-vous  
06.50.58.72.13  
[texereau.celine@live.fr](mailto:texereau.celine@live.fr)

Mme Texereau Céline, 86130 Dissay, coiffeuse à domicile pour  
Siège social: La basse Chancellerie, 37500 Ligugé. Siret: 511 701 484 Courriel: [art-tif@orange.fr](mailto:art-tif@orange.fr)

ne pas jeter sur la voie publique

**PEINTURE - DÉCORATION**

Tous vos petits travaux

Jean-Claude Rangier



9, route des Sables  
Bd 210 Bellegarde  
Tél: 05 49 85 22 18  
Portable: 06 21 08 94 31  
E-Mail: [rangier.entreprise@free.fr](mailto:rangier.entreprise@free.fr)

La « Femme à Barbe » se déplace à Bellegarde que sur rendez-vous. N'hésitez pas à lui téléphoner au numéro ci-dessus.

# HISTOIRE

## LES FEMMES ET LA GUERRE

Avant 1914, les femmes habitant à la campagne aident déjà leurs maris dans les exploitations. Mais quand ils partent à la Guerre, les hommes laissent leurs charges de travail aux femmes, et créant ainsi une nette augmentation de leur travail.

Elles sont soutenues par les enfants et les vieillards ainsi elles peuvent assurer la continuité des exploitations agricoles. Seulement le manque de main d'œuvre s'ajoute à la diminution de la production d'engrais, de pesticides et d'outillage, car les industries chimiques et métallurgiques donnent la priorité à l'armement. La production diminue donc d'un cinquième pour le lait et la viande, d'un tiers pour les céréales, de moitié pour le vin et les pommes de terre, des quatre cinquièmes pour le sucre.

Les animaux de bâts étant en grande partie réquisitionnés, cela oblige les femmes à tirer à plusieurs les charrues pour assurer les futures récoltes. Les difficultés sont accrues par les réquisitions qui sont imposées aux agriculteurs pour nourrir les soldats en campagne.

Partout, les femmes ont labouré, semé, hersé, fauché à la main ou à la machine, rentré les foins. Des instruments qui ne leur étaient jamais confiés leur deviennent familiers, comme la faucheuse, la moissonneuse lieuse, la batteuse.

Sur les 36 exploitations que comptait la commune de Bellefonds en 1914, 21 sont impactées par la guerre. Sur 6 exploitations, les épouses doivent reprendre le flambeau seules.

6 femmes d'ouvriers ou domestiques agricoles se retrouvent seules, sans revenu autre que l'allocation versée par l'Etat pour les familles dont l'un des membres est mobilisé et qui s'élève à 1,25 f par jour majorée de 0,50 f par enfant de moins de 16 ans.



9 exploitations sont confrontées au départ de leurs ouvriers et domestiques agricoles. Il ne reste que le patron, ainsi que sa femme et ils sont obligés, malgré leur âge avancé pour certains de reprendre les travaux pénibles de la ferme.

Par exemple, à la Maraiche, un couple d'exploitant, lui âgé de 72 ans, sa femme de 71 voient partir leur 4 ouvriers et domestiques agricoles. *Imaginez les difficultés auxquelles ils ont dû être confrontés..*

Dans beaucoup d'endroits, les femmes ont dû certainement, par nécessité, laisser à l'abandon ou en jachères des terres qu'elles n'avaient plus la possibilité d'exploiter par manque de main d'œuvre. Malgré l'aide pouvant être apportée par les hommes non mobilisés, agriculteurs ou non.

Fin 1914, suite à un appel lancé par les autorités administratives pour aider les régions envahies, les habitants de Bellefonds ont offert 2 861 kg de pommes de terre et d'haricots.



# HISTOIRE

Bien que la commune n'accueille aucun réfugié, le Conseil Municipal, en réponse à un appel de Monsieur Antoine MARTY, Préfet de la Vienne, accorde une somme de 100 francs pour les réfugiés français et belges.

Le Gouvernement ayant fait appel également aux communes de France pour les inciter à souscrire à l'emprunt national, nécessaire à la défense de la patrie menacée, le conseil municipal de Bellefonds, malgré ses faibles ressources, décide, lors de la séance du 12 décembre 1915, de contribuer à cet emprunt pour 20 francs de rente à 5 % représentant un capital de 352 francs.

A Bellefonds, ce 11 novembre 1918, jour où fut mis fin à 4 ans de guerre jour où chacun pouvait se réjouir de revoir bientôt leurs soldats, 4 femmes savent déjà quelles ne reverront jamais leur époux, 6 enfants n'ont plus de papa et ils deviendront pupilles de la Nation, et que 7 pères et mères pleurent leurs fils tombés au champ d'honneur.

## Dans la Vienne

Dans le département de la Vienne, sur les 53 000 hommes mobilisés, 65 % étaient des agriculteurs.

Les disparus et tués représentent près de 25 % de l'ensemble des mobilisés : environ 11 800 (chiffres de la Préfecture).

Plus de 75 % de ces tués et disparus étaient agriculteurs.

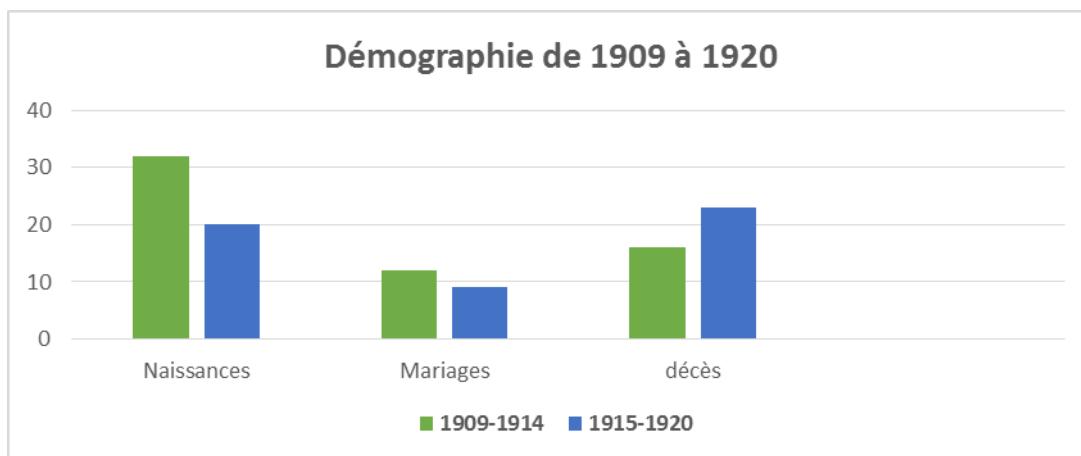
C'est l'année 1914, soit sur les 5 derniers mois, qui a prélevée le plus de morts : 3 315. Cette hécatombe peut être attribuée à un équipement trop voyant, l'impréparation militaire, et aux attaques à l'ancienne, baïonnettes au canon.

Mais cette guerre a eu également une conséquence dramatique : **la fine fleur de la jeunesse a disparue**, 92,5 % avaient entre 20 et 39 ans, des enfants ne verront pas le jour, des femmes resteront seules, des travailleurs manqueront.

## Pour Bellefonds, c'est assez parlant :

Pour la période de 1909 à 1914 : nous relevons 32 naissances, 12 mariages et 16 décès ;

Pour la période de 1915 à 1920 : nous avons 20 naissances dont 8 pour la seule année 1920, 9 mariages (4 en 1919), et 23 décès.



Une baisse de la démographie confirmée par le recensement de 1921 qui chiffre la population à 213 habitants alors que le recensement de 1911 en totalisait 267.

# HUMOUR

## UN PEU D'HUMOUR

Cette lettre est parue dans une revue pédagogique suédoise. Elle était adressée à l'instituteur d'un petit village par une certaine Frida Hanzen.

Elle est tirée du livre « La foire aux cancres » de Jean-Charles.

Cher et bien respecté Maître,

Mon fils âgé de neuf ans, et qui est aussi votre assidu et obéissant élève, Peter Hanzen, ne pourra pas venir aujourd'hui à l'école, vu qu'il se trouve obligé de remplacer son père qui est, comme vous le savez, concierge à la fabrique de Monsieur Melsen.

A la dernière leçon, vous avez bien voulu donner comme devoir à notre Peter le problème suivant : « Combien de temps mettra un homme pour faire deux fois et demie le tour d'un champ qui a quatre kilomètres de long sur trois kilomètres de large, étant donné que cet homme fait exactement trois quarts de kilomètre par heure ? »

Or, Monsieur et respecté Maître, ni le pauvre Peter, ni son père, qui est le portier de Monsieur Melsen, ni moi-même, qui suis votre humble servante, n'avons pu venir à bout de résoudre ce problème.

Ayant pourtant le souci de donner une éducation et une instruction parfaite à notre fils unique, après avoir tenu un conseil de famille, nous avons envisagé la solution suivante, pour laquelle nous espérons et sollicitons votre Haute Approbation.

Peter va remplacer aujourd'hui son père Olaf Hanzen, dans ses fonctions de concierge à la fabrique de Monsieur Melsen.

Et son père Olaf Hanzen, mon époux, se rendra dès ce matin, dans le champ voisin, pour bien le mesurer d'abord en long et en large. Et, ensuite, sa montre à la main — qui est une montre de chez Erik Herschorn, le meilleur horloger de la ville et garantie deux ans — il fera très exactement trois quarts de kilomètres par heure autour de ce maudit champ, jusqu'à ce qu'il en ait fait deux fois et demie le tour pour communiquer à notre cher enfant Peter le temps qu'il aura mis.

Vu que nous ne sommes que des ouvriers et que chaque minute est précieuse pour nous, je viens vous prier, cher et bien respecté Maître, d'être assez bon pour ne donner dorénavant à notre cher fils unique Peter que des problèmes qu'il puisse résoudre assis à sa table de travail et sans qu'il soit besoin que lui ou son père fasse tant de chemin.

Votre humble et dévouée servante.

FRISA HANZEN



**DUVAULT Mickaël**

Entrepreneur Travaux Forestiers  
Elagage – Bois de chauffage à façon  
Le Bois Maigre 86210 Bellefonds  
05.49.02.85.98 – 06.12.03.25.66

# VOTRE PAGE

## RECETTE

### Rochers de surimi

Pour 2 personnes :

150 gr de surimi râpé  
3 cuillérées à café de lait de coco  
150 gr de chèvre frais  
5 tiges de ciboulette  
Sel, poivre

Mélangez les 3/4 du surimi râpé avec le chèvre frais, le poivre, le sel, la ciboulette hachée et le lait de coco.

Confectionnez deux boules en les façonnant entre les paumes des deux mains.

Dans une assiette, étalez le surimi râpé restant et y faire délicatement rouler les boules.

Placez au réfrigérateur pendant 15 à 30 mn.

Servez avec une salade verte ou encore mieux avec une salade de mâche.

Bon appétit